

DETOURNEMENT

Le procès de 4 Noirs américains s'ouvre aujourd'hui devant la Cour d'Assises de Paris, à 13H 30. Pendant une semaine un jury français sera amené à juger d'un acte - un détournement d'avion - commis hors du territoire français par des citoyens américains, en vertu d'une vieille convention franco-américaine sur la piraterie aérienne qui dit « extradier ou juger ».

La chambre d'accusation, saisie de la demande d'extradition du gouvernement américain, a émis un avis défavorable le 15 novembre 76 « considérant que les faits reprochés avaient un caractère politique » et qu'il n'y avait donc pas lieu de livrer les 4 Américains — Melvin Mc Nair, Joyce Tillerson, George Brown et Jean Mc Nair — aux tribunaux américains. Depuis, le gouvernement américain n'a pas renoncé à récupérer au moins l'un de ces quatre « détourneurs » puisqu'il a renouvelé sa demande d'extradition, cette fois à l'encontre du seul George Brown pour s'être évadé de prison. Il devrait, selon l'ambassade américaine s'en remettre à la justice de son pays et venir terminer sa peine aux Etats-Unis. C'est ce que veulent éviter à tout prix les quatre « évadés du ghetto » : « Nous sommes prêts à supporter les conséquences de notre acte, écrivent-ils, mais nous demandons instamment de ne pas être livrés aux autorités américaines ». Pourtant la chambre d'accusation n'a pas dit « non » à l'extradition de Georges Brown et la décision est maintenant entre les mains du Garde des

Quatre noirs U.S. évadés du ghetto jugés à Paris

Aujourd'hui débute aux Assises de Paris le procès par la justice française de quatre noirs accusés de « détournement d'aéronef » aux Etats-Unis

Sceaux qui doit attendre le résultat du procès en assises. Les quatre détourneurs d'avion sont détenus à Fleury Mérogis depuis le 26 mai 1976. Ils ont utilisé ces deux années et demi de préventive — une tradition bien française — à réfléchir, à lire et à écrire un livre remarquable qui secouera violemment le mythe de l'Amérique vue de la France : « Nous, Noirs américains évadés du ghetto... » (aux Editions du Seuil, 320 p. 45F). La discrimination ? Le problème Noir ? On croyait que c'était fini. On voulait croire que c'était fini. Curieusement, c'est le procès de la société américaine qui va s'inscrire devant la Cour d'Assises de Paris cette semaine, à propos d'un détournement d'avion familial, calme et réussi.

le plus beau détournement d'avion

Les deux femmes noires étaient couvertes de bijoux clinquants. C'était le 31 juillet 1972. Elles s'embarquaient avec deux enfants et un bébé sur le DC-8 de Delta Airline qui fait Détroit-Miami. Les bijoux passent les contrôles sans déclencher la moindre réaction d'un quelconque détecteur, l'aéroport de Detroit n'en n'avait donc toujours pas installé et la voie était libre pour les trois hommes qui suivaient, déguisés en étudiant, en prêtre et en homme d'affaires, mais portant des armes de cal. 22 et de cal. 32. Les hommes attendirent d'avoir pris leur petit-déjeuner pour se lever et aller informer la cabine de pilotage, de leur intention d'aller jusqu'à Alger.

Rien ne semble plus simple que détourner un avion. A Miami, un homme en maillot de bain — comme on le lui avait demandé, pour être certain qu'il ne porte pas d'arme — court appor-

ter le million de dollars que réclament les « détourneurs » pour alimenter la caisse des Panthères Noires à Alger. L'équipage est calme. Les passagers à qui on fait un exposé sur le racisme de la société américaine et les raisons pour lesquelles ces cinq Noirs veulent « retourner en Afrique sur la terre de nos ancêtres »... manifestent leur sympathie. Il faut dire qu'en 72, les gens qui prenaient l'avion aux Etats-Unis parlaient de la boîte de cigares (toujours illégaux) qu'ils allaient pouvoir rapporter de Cuba s'ils avaient la chance d'être détournés. C'était déjà le 47^{ème} détournement depuis le début de l'année. Ce fut le plus réussi.

Le gouvernement algérien les reçoit avec la « solidarité révolutionnaire » qui était de mise à l'époque mais après un coup de téléphone de Washington, ordonne de renvoyer le million de dollars avec l'avion aux Etats-Unis. Et au grand regret de la Section internationale des Black Panthers, le million repart.

Alger n'est plus ce qu'elle était pour les mouvements afro-américains : les Panthères Noires, en très mauvais termes avec le gouvernement algérien songent à leur prochaine terre d'asile, et certains choisissent la France. Après dix mois d'incertitude et de déception, les deux couples décident de se séparer des enfants — qui iront provisoirement chez les grand-parents de Detroit — et entrent clandestinement en France.

Ils s'y trouvent bien. Ce n'est pas par opportunisme qu'ils le déclarent aujourd'hui, mais ils semblent s'être relativement bien adaptés, vivant de petits boulots non-déclarés. Ils engagent des procédures légales pour se voir attribuer le statut de réfugiés politiques : c'est à ce moment-là qu'ils sont arrêtés par la police

française. Le cinquième, George Wright a eu la chance d'être ailleurs ce jour-là, aussi est-il toujours « ailleurs », et ce sont les « Quatre de Fleury » qui passent en jugement aujourd'hui. Quatre vies, qui se ressemblent incroyablement au fil des pages du journal des « Noirs américains évadés du ghetto », livre autobiographique où il n'y a pas une page qui ne soit traversée par la question du racisme.

« vous entrez dans le pays du Ku Klux Klan ».

Deux hommes, deux femmes, pour qui le fait d'être Noir est quelque chose qui ne s'oublie pas un seul instant. La Caroline du Nord de leur enfance et de leur adolescence — ils ont une trentaine d'années — est celle des années 60, du début de la victoire des droits civiques et de la désagrégation, un temps proche qui semble bien archaïque aujourd'hui, et pourtant ils ont connu les toilettes pour « Colored », les cinémas et les bars avec leurs sections réservées, l'arrière des bus et s'entendre répéter « connard de negro » ou « connasse de négresse » dès qu'ils avaient à cotoyer des Blancs. Et la faim, les cafards et les rats que les Européens n'imaginent pas comme faisant partie de l'American life style. Et ce dont ne se doutent pas les Européens et reconnaissent difficilement les Américains, c'est que la situation des Noirs a très peu changé depuis 1968 : il y avait alors 1,6 million de familles noires pauvres... et il y en a toujours en 1978 1,6 million. Quant au revenu d'une famille noire moyenne, il y a 10 ans, il représentait 59 % de celui d'une famille blanche moyenne et aujourd'hui : 58 % !

Qui sait qu'il y a aujourd'hui



deux fois plus de chômeurs noirs qu'en 1967 ? Soit un travailleur noir sur quatre ?

Les Quatre ont connu tout cela, avec un déterminisme auquel on n'échappe pas. Et la peur qui ne disparaît même pas avec le remplacement du lynchage par la prison. Meivin Mc Nair, étudiant de dix-neuf ans en 1967 raconte qu'il voyageait tout le temps en stop : « *Je n'ai jamais été pris par un Blanc. De toute manière, à ce moment-là, je ne crois pas que je serais monté dans un véhicule conduit par un Américain blanc même s'il s'était arrêté* ».

Les vies parallèles des quatre Noirs se croisent et s'éloignent pour se rejoindre à nouveau. Pour les hommes, c'est la désertion pour éviter le Vietnam (Mc Nair) ou la prison à répétition (Brown). Pour les femmes, ce sont les enfants à 17 ans qu'on ne sait pas trop comment on va élever, le chômage et toujours la peur de l'homme blanc. Melvin et Joyce, George et Jean, plus l'ami Georges Wright se retrouvent à Detroit, avec enfants et problèmes. George et Melvin ont en commun d'être des fugitifs menacés d'être repris par la justice et les cinq cherchent sans cesse du travail qu'ils trouvent rarement. C'est toujours la guerre du Vietnam et la guerre dans les ghettos où le F.B.I. monte à l'assaut des Black Panthers. En 1972, George Brown marchait dans la rue quand il reçoit six balles dans le corps.

Il survit et passe en procès pour attaque à main armée accusé par ceux-là mêmes qui lui ont tiré dessus, les membres du STRESS. Detroit est, en effet, célèbre pour cette division de la police composée de policiers en civil pour assurer la protection des citoyens : « *Stop The Robberies — Enjoy Safe Streets* » (Arrêter les vols — Assurer la Sécurité des Rues). Le STRESS

qui est maintenant dissous, avait pour occupation principale de ratonner les « niggers ». Six balles dans la peau, c'est trop. Plus les menaces de toutes sortes : ils décident de quitter le ghetto, l'Amérique. De rejoindre ces Black Panthers qu'ils ne connaissent pas mais qui servent de symbole aux gens du ghetto.

« *Moi, personnellement, j'aurais fait le détournement avec eux*, dit Marie Cardinal dans la préface du livre. *Je comprends par quels chemins ils sont passés car je sais quelle haine, quel mépris, quelles humiliations sont cultivés à leur égard* ».

la France, terre d'asile ?

Nous ne l'ignorons pas, et on nous le répète, la France est une terre d'asile. D'ailleurs, nous avons un très beau préambule à notre Constitution : « *Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République* ». Seulement, l'Office français de protection des réfugiés apatrides (O.F.P.R.A.) qui accorde automatiquement le statut de réfugié politique aux Laotiens, aux Vietnamiens, aux Cambodgiens... l'a refusé aux quatre Américains : il ne peut y avoir de persécution politique aux Etats-Unis ?

Il y a et il n'y a pas de prisonniers politiques aux Etats-Unis. Ils sont peu nombreux si l'on s'en tient au délit d'opinion — les Dix de Wilmington, les militants indiens et portoricains — mais ils sont effectivement innombrables si l'on inclut les crimes économiques du fait de la pauvreté et de la discrimination. Sur les 62 condamnés à mort américains, 47 ne sont pas blancs.

On peut également s'interroger sur les contradictions de l'administration américaine qui, d'un côté, décide justement de faire revoir le scandaleux procès du pasteur Ben Chavis, qui a bénéficié d'une campagne internationale (de l'agence Tass en particulier) et de l'autre poursuit par tous les moyens quatre détourneurs d'avion. Pourquoi cet entêtement à rapatrier et à juger ces « Zorros » des ghettos ?

Les jurés français pourront se référer au cas précédent de détournement d'avion, celui de Roger Holder et Catherine Kerkow : la France a refusé de les extraditer et ils sont en liberté provisoire. Enfin, espérons qu'ils liront « *Nous, Noirs américains évadés du ghetto* » et comprendront qu'à un point d'oppression difficilement imaginable, il vaut mieux une action naïve — c'est leur propre terme — qu'une mort sociale.